

Bulletin Municipal

Janvier 2015

N°22

Margerie Chantagret

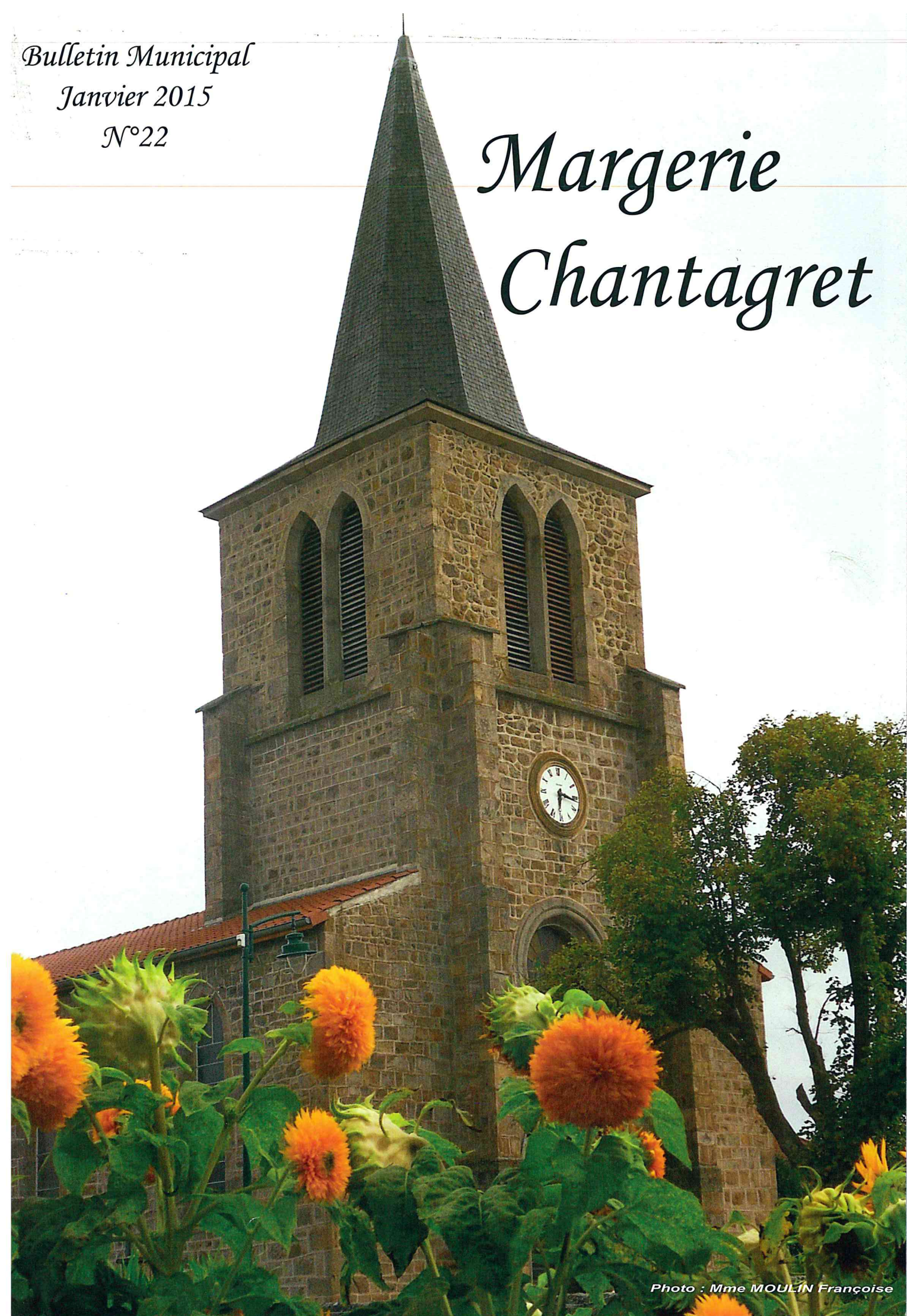


Photo : Mme MOULIN Françoise

Habitants de Margerie, Chers Amis,

C'est la première fois que je m'adresse à vous à travers le bulletin municipal.

Aussi, c'est avec plaisir que je vous présente mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères pour cette nouvelle année. Qu'elle apporte à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches, le bonheur, la santé et la réussite dans vos projets.

Après un début de mandat éprouvant suite à des événements marquants, je tiens à féliciter l'ensemble de l'équipe municipale pour son dévouement et son implication dans la vie de notre commune. Le soutien des anciens élus est un atout majeur qui nous permet de poursuivre le travail qu'ils ont mené à bien pendant les précédents mandats.

J'ai également une pensée particulière pour les employés communaux qui par leur investissement et leur confiance contribuent au développement de la commune et nous ont permis de nous adapter à nos nouvelles fonctions.

Pour terminer, je tiens à remercier les artisans, commerçants ainsi que toutes les associations qui font de Margerie un village familial et dynamique. Sans oublier l'ensemble des annonceurs sans qui ce bulletin ne pourrait être réalisé.

Je reste à votre écoute. N'hésitez pas à me solliciter pour tous les différents problèmes que vous rencontrez, avec l'équipe municipale nous ferons de notre mieux pour les solutionner dans la mesure du possible.

Bonne et heureuse année,

Nicolas REY

Sommaire

Le Mot du Maire.....	p.2
Le Conseil Municipal.....	p.3
Les commissions.....	p.4
Infos Mairie.....	p.5 à p.7
Sou des écoles.....	p.8
Parents d'élèves.....	p.9
C.C.A.S.....	p.10 à p.11
Club de l'amitié.....	p.11

Vie associative :

Compagnie Music-Hall.....	p.12
Société de Chasse.....	p.12
Comité sports et loisirs.....	p.13
Les Alpagas de Margerie.....	p.14
Les p'tites bricoleuses.....	p.15
Art floral.....	p.15
Bibliothèque.....	p.16
ADMR.....	p.17
ESHF.....	p.18

Zoom :

Amicale des sapeurs pompiers	p.19
------------------------------------	------

Dossier :

Sécurité et incendie.....	p.20
Sécurité routière.....	p.21
Evenement sportif.....	p.21
Dossier prévention santé.....	p.23 à p.23
Maladie de Lyme.....	p.24
100 ans guerre 1914-1918.....	p.25 à p.27

Clin d'oeil :

Installation du sapin de Noël.....	p.28
Paroisse Sainte Thérèse.....	p.30
Etat Civil.....	p.31
Photos scolaires.....	p.32

Rédaction et mise en page:
commission bulletin municipal.
Imprimeur : Lucky Imprimerie
Tirage 450 exemplaires

MAIRIE DE MARGERIE CHANTAGRET

Tel 04 77 76 35 23

Fax 04 77 76 36 25

mairie.margerie-chantagret@wanadoo.fr

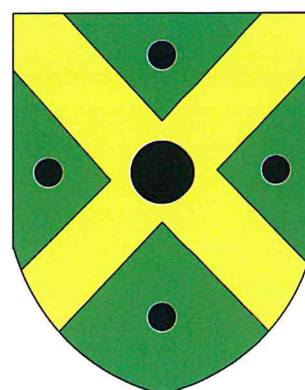
<http://mairie-margerie.wix.com/mairie>

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi : de 16h à 19h

Jeudi : de 9h à 11h

Vendredi : de 17h à 19h



Le Maire



Nicolas REY

Les Adjoint



Catherine DUMAS



Michel CHAUVE



Jean-Claude PERAT



Sandrine LAGNIET

Les Conseillers Municipaux



Nathalie CADENAS



Nicolas REYMOND



Agnès JACQUEMONT



Eric FAYE



Catherine PEYRARD



Nicolas CHASSAGNEUX



Sandrine VIAL



Hervé FOLLEAT



THEOLEYRE Yohan / CHAUVE Sébastien

Électricité Générale Bâtiment
Neuf et Rénovation
Automatisme Portail
Chauffage
Antenne.....

20 Nouvelle Avenue
42550 USSON EN FOREZ

Tél/Fax : 04 77 46 44 03

Port. : 06 86 59 11 12

Mail : theochau.elec@orange.fr

SARL CHAUT FOLLEAT
FOLLEAT Hervé

Terrassement. Aménagement
Assainissement indiv. ou collectif
Puits. Piscine. Démolition
Tél/Fax 04/77/76/31/03
09/60/45/10/65



Fontamalard
42560 SOLEYMIEUX
herve-folleat@orange.fr
Portable 06/30/10/34/06

SIEL	Délégué titulaire	Délégué suppléant
	Jean Claude PERAT	Hervé FOLLEAT
CNAS (action sociale pour le personnel territorial)	Délégué titulaire	Délégué suppléant
	Agnès JACQUEMONT	Une secrétaire de mairie
ADTHF	Délégué titulaire	Délégué suppléant
	Catherine DUMAS	Nicolas REYMOND
Syndicat paragrèle	Délégué titulaire	
	Michel CHAUVE	
Commission d'Appel d'Offre	Délégué titulaire	Délégué suppléant
	Michel CHAUVE	Hervé FOLLEAT
	Agnès JACQUEMONT	Jean-Claude PERAT
	Catherine PEYRARD	Eric FAYE
CCAS	Catherine DUMAS	Alain CAVE
Mr Nicolas REY Président	Nathalie CADENAS	Ginette FAURE
	Agnès JACQUEMONT	Eliane LAGNIET
	Sandrine LAGNIET	Philippe REY
	Catherine PEYRARD	Franck VITAL
Commission SDF et SDA	Jean-Claude PERAT - Sandrine LAGNIET	
Commission Logement	Sandrine LAGNIET - Catherine PEYRARD	
Commission bâtiments communaux	Michel CHAUVE - Nicolas CHASSAGNEUX - Hervé FOLLEAT Eric FAYE	
Commission Cimetière	Michel CHAUVE	
Commission Voirie	Michel CHAUVE - Eric FAYE - Hervé FOLLEAT - Nicolas REYMOND	
Commission Eau	Michel CHAUVE - Jean-Claude PERAT - Eric FAYE - Hervé FOLLEAT + Hors Conseil : Marcel FAURE	
Commission Ecole	Sandrine LAGNIET - Nathalie CADENAS - Sandrine VIAL	
Commission Bulletin Municipal	Sandrine VIAL - Catherine PEYRARD - Agnès JACQUEMONT Nathalie CADENAS - Catherine DUMAS	
Commission Finances publiques	Agnès JACQUEMONT	
Commission Urbanisme	Michel CHAUVE - Hervé FOLLEAT	
Commission Fleurissement	Nicolas CHASSAGNEUX - Sandrine VIAL - Catherine PEYRARD + Hors Conseil : Daniel BREUIL	
Commission animaux errants (fourrière de Montbrison)	Nathalie CADENAS	
Commission Sport	Jean-Claude PERAT – Sandrine VIAL + hors conseil: Daniel BREUIL	
Commission Culture et Patrimoine (bibliothèque- lavoirs-église-croix etc...)	Catherine DUMAS - Sandrine LAGNIET – Catherine PEYRARD	



institut vert
www.institut-vert.com

VERSION BEAUTE

Laurène SUCHET
Tél : 04.77.97.68.12
Le Bourg (ancienne école)
42 560 MARGERIE-CHANTAGRET

Ouvert
du Mardi au Samedi

Jean-Louis FAURE
06 13 54 03 62

Entretien et Dépannage
Chaudières Fioul et gaz
Ramonage
Dépannage
Electro ménager



Lot Le Centre - Rue du 11 Novembre - 42610 St ROMAIN LE PUY
SIRET 535 333 744 00014 - APE 4322 B

Fiscalité, vote des trois taxes

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée des différents **taux** de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti de l'année 2013. Il précise que le montant total de ces taxes s'élevait pour 2013 à 161 394 €

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'augmenter ces **taux** à hauteur de 1% ainsi le produit fiscal collecté serait d'environ 163 056 € nécessaires à l'équilibre **financier** du budget, ce qui représenterait un produit fiscal supplémentaire d'environ 1 600 €.

Fiscalité : Vote des trois taxes					
	Taux 2010	Taux 2011	Taux 2012	Taux 2013	Taux 2014
Taxe d'Habitation (HT)	8,36%	8,45%	8,58%	8,67%	8,76%
Foncier Bâti (FB)	14,13%	14,27%	14,48%	14,62%	14,77%
Foncier Non Bâti (FNB)	35,19%	35,39%	35,92%	36,28%	36,65%

Subventions Communales

Ci-dessous la liste des associations qui ont pu bénéficier d'une **subvention** versée conformément au vote du budget de la commune, à savoir :

Club de l'Amitié : 100 €

Association Sportive Collège St Romain : 31 €

Syndicat Paragrêle : 400 €

Association des Anciens Combattants : 100 €

Comité Sports et Loisirs : 330 €

Société De Chasse de Margerie : 80 €

Amicale des Sapeurs-Pompiers de St Jean Soleymieux : 90 €

Centre de Loisirs les Fougères : 200 €

Sou des Écoles de Margerie : 400 €

OGEC École Ste Anne Soleymieux : 150 €

UDDEN : 20 €

Associations : pensez à vos demandes de subventions par écrit avant le 15 février 2015



SARL TRANSBOIS
 MONTET & Fils
 Transports de grumes et billons
 Le Casson
 42560 MARGERIE-CHANTAGRET
 04 77 76 31 52
 transbois@wanadoo.fr

Choix du prestataire pour le restaurant scolaire – Année 2014/2015

La proposition du Lycée St Claire pour le prix du repas livré pour l'année 2014/2015 est de 3.45 € pour un menu traditionnel à quatre composants et la gratuité du pain le lundi. Le repas de Noël et la semaine du goût sont reconduits à l'identique de l'année précédente.

Tarifs du périscolaire et de la Cantine

Garderie Périscolaire	Tarifs 2012/2013	Tarifs 2013/2014	Tarifs 2014/2015
Garderie de Matin	1,10 €	1,20 €	1,30 €
Garderie du Soir	1,10 €	1,20 €	2,20 €
Paiement par titres CESU Matin	1,35 €	1,45 €	1,55 €
Paiement par titres CESU Soir	1,35 €	1,45 €	2,45 €
Tarifs (Transfert des unités matin au soir)			0,90 €

Monsieur le Maire et les Membres du Conseil Municipal décident de reconduire le tarif pour tout dépassement d'horaire non justifié à savoir 5€ à compter de chaque quart d'heure non justifié et entamé.

Ci-dessous, vous trouverez le tarif des repas servis aux enfants, aux enseignants et aux employés communaux pour l'année 2014/2015.

Restaurant Scolaire	Tarifs 2012/2013	Tarifs 2013/2014	Tarifs 2014/2015
Repas Enfant	3,25 €	3,40 €	3,50 €
Repas Enseignant	5,50 €	5,65 €	5,75 €
Repas Employé Communal	3,25 €	3,40 €	3,50 €



Centre de formation
SAINTE CLAIRE

3ÈME PRÉPA-PRO
CAP
BAC PRO
CQP
BTS PAR ALTERNANCE
STAGES DÉCOUVERTE

MAINTENANCE :
AUTOMOBILE
MOTOCYCLE
EQUIPEMENTS INDUSTRIELS
ASCENSEURS

ENERGIE :
CLIMATIQUE
ELECTRIQUE



Lycée
SAINTE CLAIRE
Sury le Comtal

Lycée Métiers

Lycée SAINTE CLAIRE
Rue des Maitres MORIS Sury le Comtal
TÉL : 03 78 50 50 00 - WWW.GROUPESTAINTECLAIRE.FR
RUE DES MAITRES MORIS SURIY LE COMTAL

Cimetière-Concession

Cimetière- Concession			
	2013	2014	2015
Concession Perpétuelle	220 € le m ²	220 € le m ²	220 € le m ²
Concession Cinquantenaire	130 € le m ²	130 € le m ²	130 € le m ²

Les tarifs pour les concessions de cimetière restent inchangés.

Tarif de location des salles								
	Tarifs 2011	Tarifs 2012	Tarifs 2013	Tarifs 2014	Tarifs 2015	Caution 2013	Caution 2014	Caution 2015
Salle des fêtes						800 €	800 €	800 €
Commune	165 €	170 €	185 €	185 €	185 €			
Hors-Commune	278 €	285 €	285 €	285 €	300 €			
Assos. Cantonales Repas de Classes	88 €	100 €	100 €	100 €	120 €			
Comité Sports et Loisirs Cours de Zumba			100 €	100 €	140€ (l'année)	800 €	800 €	800 €
Salle des Associations						300 €	300 €	300 €
Commune	45 €	50 €	60 €	60 €	60 €			
Location Association Music-Hall	12 €	12 €	12 €	12 €	12€ (par séances)			

Toutes les associations qui ont leur siège social à Margerie-Chantagret, bénéficient d'une location gratuite. A l'unanimité des membres du Conseil Municipal, il est décidé que le Sou des Écoles et le Comité Sports et Loisirs ont droit à deux locations gratuites. Rappel : La location de la salle des associations est réservée exclusivement aux habitants de Margerie-Chantagret et aux associations.

Permis de Construire 2014 sur la commune de Margerie-Chantagret

Nom du Pétitionnaire	Nature de la Demande	État
VERNET Auguste/Monique	Extension d'une habitation	Accordé
MORIN René Jean-Louis	Construction d'un abri à matériel	Pas de suite
SCI Moulin-Brunel	Construction d'un hangar	Accordé
DUCLOS Maryse	Construction d'une maison	Refusé
BOREL Yannick	Remplacement d'un garage par abri (Auvent)	Accordé
ROSA Marie-Odette CLAIRET Julie	Construction d'une maison	Accordé
FAURE Cyril	Aménagement d'un bâtiment en habitation	En Cours
DUCLOS Maryse	Construction d'une maison + garage	Accordé
MALHIERE Sébastien	Suppression de la place de stationnement	Accordé
FERREIRA Auréliano	Reconstruction à l'identique de la maison	Accordé
MORNAND Thierry	Construction d'un abri ouvert	En Cours
Mr et Mme MOULANGER	Agrandissement d'une maison	En Cours

Le Sou des Ecoles est une association de parents d'élèves bénévoles dont le but est de réunir les fonds nécessaires à la réalisation des projets scolaires des enseignantes, projets qui ne pourraient voir le jour sans la contribution financière de l'association (sorties, transports, intervenants, classe verte...).

Ces projets sont organisés pour nos enfants.

Le Sou permet aussi à l'école d'acquérir de nouveaux jeux éducatifs et ludiques. Cette année nous avons également acheté des jeux pour la garderie périscolaire.

Le Sou finance aussi différentes fêtes qui jalonnent l'année comme la Fête de Noël (9 décembre) avec la venue d'un magicien et illusionniste, sans oublier le père-noël ! le carnaval, la kermesse de fin d'année...

Chaque année nous organisons plusieurs ventes et manifestations :

- vente de cidre
- loto, qui sera le 18 janvier 2015, nous tenons une nouvelle fois à remercier l'ensemble des commerçants, artisans,...qui nous donnent des lots
- vente de muguet : là aussi c'est une réussite chaque année et nous vous remercions tous habitants de Margerie, qui achetez ce petit brin de bonheur
- vente de pizzas : c'était une première et ce fut une réussite avec 86 pizzas vendues, nous souhaitons renouveler cette vente certainement au cours du printemps 2015.
- vente de crêpes lors de la fête de la musique : nous remercions le comité sport et loisirs qui nous permet de faire cette vente.

Les fonds récoltés permettront aux plus petits de l'école d'aller à la découverte des oiseaux à la Volerie du Forez à Marcilly, la classe de CE partira découvrir le fonctionnement des moulins de notre région, et les CM partiront 3 jours à Verrières en Forez faire une classe théâtre où ils se mettront dans la peau de comédiens.

Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux parents.

Nous comptons donc sur l'engagement des parents afin que cette association vive encore longtemps au sein de notre école.



Parents d'élèves

Lors du dernier bulletin municipal, nous avons évoqué le sujet de préoccupation principale : la réforme des rythmes scolaires.

Nous avons continué à nous faire ENTENDRE, notamment lors de la rencontre avec des élus à l'occasion de l'assemblée de l'association des Maires de la Loire le 31 mai 2014, à St Etienne. Une quinzaine de parents et enfants de notre école étaient présents.

A la veille de la rentrée scolaire, les médias se sont intéressés à notre village qui "ne voulait pas rentrer dans les rangs".

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont participé de près ou de loin aux différentes actions menées depuis octobre 2013.

Malheureusement, nous n'avons pas pu nous faire COMPRENDRE.

Le mardi 9 septembre, peu après la fin de la journée d'école, le Juge du Tribunal Administratif de Lyon a rendu sa décision et a imposé à notre conseil municipal d'appliquer la réforme des rythmes scolaires.

Cette décision n'a traité que le fonds : un maire doit ouvrir les portes de l'école publique les jours OÙ l'Education Nationale le décide.

Mais, la forme n'a pas été abordée : nos arguments n'ont à ce jour pas trouvé de réponses. Cette réforme est-elle garante d'une meilleure réussite scolaire et de l'intérêt de nos enfants ? Les inégalités entre les communes sont creusées entre celles qui peuvent organiser des activités et celles qui ne peuvent que mettre en place une garderie.

Afin de ne pas pénaliser davantage les enfants de notre école, une réflexion conjointe avec la mairie et les enseignantes va être menée d'ici la fin de l'année scolaire 2014-2015 pour éventuellement définir de nouveaux horaires qui permettraient d'organiser des animations pendant le temps de garderie et de respecter le quotidien de nos chères p'tites têtes blondes.

Notre rôle ne se limite pas à cette seule question des rythmes scolaires.

Nous sommes pleinement associés à la vie de l'école, notamment en participant au conseil d'école.

Nous abordons l'ensemble des domaines de la vie de l'école : bâtiment, cantine, sorties scolaires... Et nous relayons les observations formulées par les parents d'élèves qui nous ont élus en octobre. Par exemple, en matière de sécurité, nous alertons à nouveau les parents pour utiliser les nombreux espaces de stationnement lors des heures d'entrée et de sortie de classe : **nous avons constaté que vous êtes nombreux à stopper votre voiture le temps que vos enfants en descendent, générant un "bouchon" et multipliant les dangers pour les autres enfants traversant la chaussée.**

Merci de votre bienveillance.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire.

Les représentants des parents d'élèves de Margerie Chantagret

Ségolène CHALLE, Elizabeth LORUT,
Carine NICOLI-WURTZ, Isabelle MONDON
Olivier BAYLE, Grégory CHAIZE, Eric FAYE,
Frédéric TYSIAC

Contact :

Mail : parentsleves.margerie@gmail.com

Blog : <http://representantsparentslevesmargerie.blogspot.fr/>



Le repas des aînés organisé par une nouvelle équipe du CCAS :

Chaque année le «Centre Communal d'Action Sociale» organise un repas à l'attention des aînés, qui cette année a eu lieu quelques mois avant l'hiver pour réchauffer les cœurs. Le repas organisé le samedi 20 septembre dans la salle des fêtes transformée en salle de restaurant aux couleurs de l'automne a régalé les palais gourmands de 47 personnes retraitées de la commune de 65 ans et plus.

Autour des tables, sourire aux lèvres et verre à la main, chacun prenait plaisir à être présent et à échanger ensemble

C'est une tradition bien établie dans la commune dont les règles avaient été définies par nos prédécesseurs.

Le repas a été préparé par le traiteur SAULNIER.

Le service a été assuré par les élus de la commune et les bénévoles du CCAS. Comme d'habitude, l'ambiance était bonne.

Tout le monde était content de se retrouver dans la joie et la bonne humeur et l'équipe du CCAS a veillé à ce que chacun ne manque de rien

Nos aînés sont repartis avec « un hérisson porte-menu »...

Nous espérons les revoir tous ensemble l'année prochaine et encore plus nombreux.



La semaine Bleue : Alice Dona

Pendant la semaine bleue, 33 séniors ont pu assister au spectacle d'Alice DONA offert par le Conseil général de la Loire.

L'équipe du CCAS a organisé le déplacement en car pour une faible participation.

Jeudi 16 octobre : 13h30...Départ de Margerie

Direction le Zénith de Saint-Étienne pour écouter les grands classiques de la chanson française, de Serge Lama à Gilbert Bécaud en passant par Marcel Mouloudji interprétés par Alice Dona ainsi que ses compositions personnelles.

18H30...Retour aux sources après avoir vu un beau spectacle, partagé entre rires et émotion, qui restera dans les mémoires de tous.



Colis de Noël

La nouvelle équipe du CCAS eut à cœur de préparer le colis de Noël pour les aînés du village.

Ainsi dès le mois de septembre chacun s'est mis au travail pour présenter un « beau » colis qui a été offert aux 26 personnes seules et aux 14 couples bénéficiaires.

Chaque ancien membre du CCAS accompagné d'un nouveau membre ont visité les aînés de notre village, espérant ainsi avoir donné à chacun et chacune une visite de sympathie.

Les dessins faits par les enfants de l'école ont décoré les cartes de vœux, les marque-pages ont été réalisés par les élèves du lycée de Verrières sur une maquette de Nathalie.



Famille sinistrée

Nous remercions le bel élan de solidarité qui s'est créé autour de la famille sinistrée lors de l'incendie de leur maison.

Club de l'amitié

Créé en 1997, à la demande de la Municipalité, notre association « Club de l'Amitié » est ouverte à tous les seniors, jeunes et moins jeunes hommes et femmes de Margerie et des localités environnantes.

Le mardi, de 14 h 00 à 18 h 00, chacun, chacune peut y trouver un intérêt certain par la pratique de jeux traditionnels (belote, coinche, tarot, triominos, rumikub, scrabble...) à la portée de tous et la dégustation d'un agréable goûter.

Chacun, chacune se doit d'animer et de faire perdurer la vie sociale de notre village.

Un peu de civisme et notre Club continuera d'exister. D'autre part, notre équipe organise au cours de l'année, d'autres activités.

Ainsi en 2014 :

- En février, Assemblée Générale et repas au restaurant à Lézignieux.

- En juillet, excursion Chemin de Fer du Haut-Forz jusqu'à la Chaise Dieu et repas à Estivareilles.

- En décembre, nous avons fêté la fin de l'année avec un diner sympathique à St Romain le Puy.

Rejoignez-nous en vous adressant au Président : Jean Rendla.

Tél. : 04 77 76 32 55 (Répondeur)

Les membres du Club de l'Amitié vous présentent leurs meilleurs Vœux pour l'année 2015.

Président : Jean Rendla
Secrétaire : Bernadette Lalart

Compagnie Music-Hall

NOUVEAU SPECTACLE 2015

La « Compagnie Music-Hall » a préparé, cette saison, un menu de chansons « aux petits oignons », pour un concert à savourer sans modération.

Sur des textes et des musiques aux reflets colorés, tantôt acides, tantôt sucrés, tantôt amers, tantôt épicés, la « Compagnie Music-Hall » a le plaisir de vous présenter avec fantaisie, tendresse et bonne humeur, son nouveau spectacle.

Un spectacle fort en goût, haut en couleur, ainsi nommé :

« DES GOÛTS... ET DES COULEURS... »

THEÂTRE DES PENITENTS MONTBRISON
VENDREDI 13 et SAMEDI 14 MARS 2015

CONTACT ARTISTIQUE :

FREDDY COSTECHAREYRE LD LA GOUTTE 42560 MARGERIE-CHANTAGRET
TEL : 0477765302 COURRIEL : fcostechareyre@orange.fr



Société de Chasse

Co-président Chauve Julien et Lachat Romain
Trésorier : Lachat Jean
Secrétaire : Tronel Evelyne

Toujours au nombre de 19 adhérents, cette société est l'une des plus anciennes de notre commune.

La période de chasse débute le 15 Août et s'étend jusqu'à fin Février.

Durant la saison, nous avons lâché 110 faisans et 70 perdrix.

Nous avons renouvelé la journée « Tripes » comme chaque année. Cette dernière à un grand succès auprès des habitants de la commune et des alentours.

La journée « Tripes » va être reconduite le DIMANCHE 29 Mars 2015 dès 7 h 30 à la salle des fêtes de notre village.

Nous assurons une gestion durable de l'ensemble des gibiers, différents dispositifs sont mis en place :

- un nombre limité de prélèvement selon les espèces (quota à 7 lièvres) ;
- une plantation de culture à gibier ainsi qu'une jachère fleurie.

La pratique de la Chasse doit être préservée par nous tous, afin de pouvoir la transmettre dignement aux générations futures.

Mr Julien Chauve

Réservation et renseignements au
06.78.55.41.49.

Comité Sports et Loisirs

L'année 2014 a été une année très riche en événements pour le Comité Sports et Loisirs. A côté des activités habituelles nous citerons simplement l'organisation d'un spectacle Prémamballe le 1er juin, la fête de la musique le 20 juin et l'après midi de solidarité à la famille Colin le 26 avril.

L'effectif du comité était fort de 43 bénévoles en 2014, nous avons eu la joie d'accueillir 6 nouveaux venus de toutes tranches d'âge lors de l'assemblée générale du 28 février 2014.

Pour 2015 nous espérons encore avoir de nouveaux adhérents qui nous permettront de faire face plus facilement à l'organisation de nos nombreux événements. Nous vous invitons donc tous à notre assemblée générale du vendredi 6 février 2015.

Le comité, en s'appuyant sur ses activités traditionnelles que sont la fête patronale, les randonnées pédestres et le vide grenier, tente d'évoluer en proposant de nouvelles activités pour s'adapter à l'évolution de la population de notre village.

Les activités qui vous seront proposées en 2015 seront les suivantes :

- En février, l'assemblée générale et un spectacle d'hiver
- En mars, la randonnée pédestre
- En mai, un voyage en car
- En juillet la fête patronale
- En Octobre le don du sang et le vide grenier
- En décembre un spectacle d'hiver
- Sans oublier tous les mardis soirs, l'activité Zumba et le groupe de chant

L'ensemble des membres du Comité Sports et Loisirs de Margerie Chantagret vous souhaite une bonne et heureuse année 2015 ainsi qu'une très bonne santé.



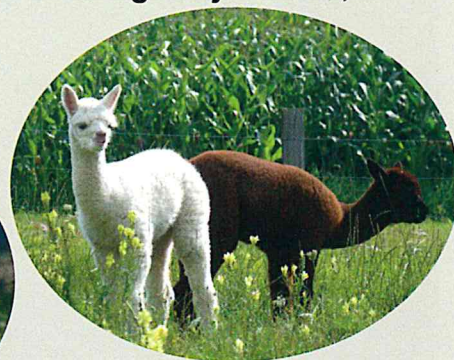
Association les Alpagas de Margerie

Notre petit élevage se modifie au fil des années, depuis 2011 où nous avons commencé. D'abord deux naissances en 2012, puis 3 en 2013 et enfin 2 en 2014, Capella femelle rousse née en juillet et Cymbaé mâle blanc né en août et qui est parti avec sa maman vivre à Brioude.

Nous avons actuellement 10 animaux et nous attendons deux naissances pour 2015.

Nous élevons des Alpagas pour l'amour des animaux et ils nous le rendent bien. Ce sont des animaux sensibles, curieux et attachants. Ils nous apportent de la sérénité.

Il y a aussi la laine, si belle, si douce et si profonde. «Lorsque je vois ma petite fille y plonger ses mains entièrement avec un très grand plaisir puisqu'elle a de la peine à s'arrêter, je me dis qu'elle aussi aura peut être la même passion que moi pour ces animaux et leur toison».



Transformer la toison en feutre, voilà une autre passion que j'ai découverte après avoir accueilli ces animaux. Réaliser des vêtements avec leur laine m'apporte beaucoup de plaisir et de satisfaction.

Hormis les fêtes que nous organisons à Margerie Chantagret pour faire connaître ces animaux et les produits issus de leur laine, nous exposons aussi dans quelques marchés artisanaux ou de Noël. Ces Alpagas décidément nous entraînent sur des chemins auxquels nous n'avions jamais pensé avant.

Nous sommes à votre disposition pour vous faire visiter et vous faire partager notre passion.

Téléphone 04 77 58 14 18

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2015

Nicole Boncompain, Présidente de l'association
« Les Alpagas de Margerie »

<http://les-alpagas-de-margerie.jimdo.com/>

EARL EQUIPRODRESS
«Le Gareb»
42560 MARGERIE CHANTAGRET
06 87 79 46 49
equipdress@harasdechatelville.com
www.harasdechatelville.com

Haras de Châtelville

ABIESSENCE

Producteur d'huiles essentielles
Verrières en Forez

Huiles essentielles et Eaux florales biologiques
Produits cosmétiques naturels - Coffrets cadeaux
Visite guidée gratuite - Ateliers d'aromathérapie

En décembre, le magasin est ouvert tous les jours
du lundi au dimanche inclus de 14h à 18h.

Vous pouvez nous retrouver sur le marché
de Montbrison tous les samedis matins.

Montgnest - 42600 Verrières en Forez
04-77-76-58-85 - www.abiessence.com

Les p'tites bricoleuses

Il s'agit d'une association créée en octobre 2014 par Rachel LACOUR, elle compte déjà 18 adhérents.

C'est une association de loisirs créatifs.

Nous nous retrouvons un vendredi sur deux de 18h à 21h, pour partager nos idées et notre savoir faire (couture, scrapbooking, bijoux fimo, broderie et bricolage divers)

LACOUR Rachel,
04 77 76 32 24
rachelacour@gmail.com



Art floral

Depuis le 10 octobre, s'est ouverte une nouvelle animation à Margerie chantagret, sous l'égide de 'ADTHF (association pour le développement du tourisme en Haut Forez). Une dizaine de personnes se sont inscrites pour suivre 14 animations réparties sur 9 mois. A partir des végétaux de la nature et du jardin, les participantes, en utilisant ce qu'elles rapporteront de leurs promenades, élaboreront des compositions naturelles qui s'apparentent à de la sculpture vivante. Cette formation est complétée par une découverte de l'harmonie des couleurs. Voilà une belle occasion de fleurir son intérieur, ses tables de fête, de faire des cadeaux et de se faire plaisir, en créant du beau !



Bibliothèque

Depuis 18 mois, votre bibliothèque vous accueille dans ses nouveaux locaux, situés à côté de la salle des associations, derrière la salle des fêtes.

Ce sont près de 1 000 documents qui sont à votre disposition : romans, BD, documentaires, contes mais aussi des livres CD, livres en gros caractères, journaux et magazines.

Les documents proviennent :

- soit de la Médiathèque départementale de la Loire (MDL), qui met à disposition gratuitement son fonds documentaire.

Nous allons 3 fois dans l'année choisir sur place 500 documents qui nous sont livrés. N'hésitez pas à nous faire part de ce qui vous intéresse !

- soit de nos achats en librairie.

Les élus ont fait le choix de continuer à nous accorder un budget annuel de 400 euros afin que nous puissions acheter des livres ou des magazines mais également cette somme va participer à l'achat du petit matériel nécessaire à notre fonctionnement.

La nouveauté de 2014 est la somme de 1 000 euros allouée par la CALF (Communauté d'Agglomération Loire Forez) pour l'achat de livres.

Après les avoir choisis en librairie et avant de les "mettre en rayon", nous procédons à l'équipement des livres : mettre la cote, le code-barres et le film protecteur. C'est une activité prenante et minutieuse que les bénévoles ont pu découvrir cette année.

Depuis le 1er juin, notre bibliothèque a intégré le réseau informatique de la CALF.

Après la mise à disposition du matériel informatique par le Conseil général (ordinateur, imprimante, douchette...) et la formation des bénévoles sur le SIGB (Système Intégré de Gestion de Bases de données) KOHA, tous nos échanges sont informatisés.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2015, nous disposerons d'une 3ème source documentaire : les documents du réseau de la CALF, des 2 Médiathèques Têtes de Réseau (de St Just St Rambert et de Montbrison) et des 35 bibliothèques municipales.

Vous n'aurez plus qu'à venir récupérer vos réservations à notre bibliothèque, qu'il s'agisse de livres, CD ou DVD !

Tous les 15 jours, une navette "livrera" les documents réservés et reprendra ceux attendus par d'autres bibliothèques.

Vous pourrez même choisir directement dans l'une des 35 bibliothèques.

Mais, nous nous tenons à votre disposition pour vous expliquer le fonctionnement de cette nouvelle organisation lors des permanences !

Notre objectif principal est de maintenir le lien intergénérationnel et nous poursuivons notre collaboration avec les maîtresses de l'école de notre village.

Une fois par mois, nous accueillons sur une demi-journée une classe pour un temps de lecture et de partage.

Pour une meilleure organisation de nos animations, nous avons créé une association : Biblio Dynamic

Ainsi, le 12 octobre dernier, la compagnie Coin de Rue a proposé son répertoire de chansons de la période de la Grande Guerre.

Ce fut l'occasion de participer au centenaire de la guerre de 14-18, avec une exposition.

D'autres animations jalonnent l'année 2015...

Si vous souhaitez participer à la vie de la bibliothèque, venez rejoindre notre équipe de bénévoles.

Si vous avez des questions, des souhaits particuliers, venez nous rencontrer lors des permanences :

- les mardis de 16h30 à 18h30
- les samedis de 10h00 à 12h00

Contact :

Tél : 04 77 58 02 59

Mail : biblio.margerie-chantagret@laposte.net

Site MDL : <http://www.loire-mediathèque.fr>

Site MTR Calf : <http://mediatheques.loireforez.fr>

Nous remercions chaleureusement Martial pour son implication, son efficacité... et sa discrétion !



ADMR : QUI SOMMES-NOUS ?

Présent depuis 1945 dans la Loire, nous sommes implantés sur plus de 330 communes de la Loire aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine mais aussi sur plus de 36000 communes de France.

La présence de 34 sites de proximité dédiés à l'accueil du public sur le département permet d'assurer une continuité des services.

L'ADMR dans la Loire c'est 60 associations locales qui ont employé plus de 1400 salariés en 2012. Au final en 2012 plus de 10000 foyers ont été aidés sur plus de 300 communes. L'ADMR dans la Loire c'est une multiplicité de services : aide à la vie quotidienne, familles et garde d'enfants et 7 services de soins infirmiers à domicile. Mais aussi des portages de repas à domicile (9 sur le département), un service de téléassistance. Enfin l'ADMR c'est 5 structures d'hébergement pour personnes âgées et 8 entités dédiées à la petite enfance (relais assistantes maternelles, multi accueils, jardins d'enfants ou micro crèches).

La certification qualité AFNOR et le label qualité Loire obtenus en 2012 garantissent la performance, la fiabilité, la rigueur et le sérieux du service que nous offrons.



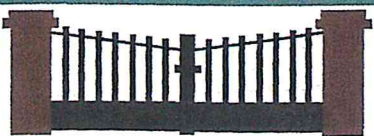
Par ailleurs on retiendra que le réseau ADMR de la Loire poursuit dans la voie du dynamisme puisqu'ils sont 730 bénévoles à s'engager dans la Loire au quotidien auprès des familles, des enfants, des personnes âgées, handicapées ou malades. 730 bénévoles, hommes et femmes à tisser chaque jour des liens humains et sociaux dans les villes et les villages de la Loire.

L'ADMR privilégie avant tout l'établissement d'une relation qui humanise les interventions quotidiennes et apporte une dimension d'échange et de reconnaissance mutuelle entre la personne aidée, le bénévole et le professionnel d'intervention. Bénévoles et salariés assurent une action complémentaire auprès des personnes.

L'association ADMR de St Jean Soleymieux couvre les communes du Canton de St Jean Soleymieux, ainsi que les communes de Montbrison et Lézigneux (pour le service famille) et porte 27 emplois. Ces emplois d'aide à domicile et TISF permettent d'aider sur une année 310 personnes (familles ou personnes âgées).

N'hésitez pas à nous contacter :

ADMR St Jean Soleymieux
 88 route de Marols
 42560 St Jean Soleymieux
 Tél/Fax : 04 77 76 59 91
 E-mail : msstjeansoleymieux@fede42.admr.org
 Notre site internet : www.admr.org

ZA La Pra
 42610 St Georges Haute-Ville

BACHELARD
SERRURERIE
FERMETURE

Tel/Fax: 04 77 36 74 01
 Portable: 06 76 04 94 70
 bachelard.za@free.fr

Gérard ROMESTAING
Société d'Horticulture Suryquoise

Paysagiste - Elagage
Contrat d'entretien
Particuliers & Professionnels

43 rue Grenette - Sury le Comtal
 04 77 30 81 35





Entente Sportive du Haut Forez

La saison 2014-2015 démarre sur les chapeaux de roue pour l'ESHF. Pour preuve, l'équipe féminine est apparue le 12 septembre dernier dans le journal « Le Monde » suite au projet « Faites-nous rêver » de GDF Suez sur le développement du football féminin en milieu rural engagé par le club.

Fière de ses 240 licenciés, répartis sur différentes équipes évoluant sur les 4 stades mis à sa disposition et entretenus par les 6 communes formant le club, l'ESHF poursuit son évolution.

Une nouvelle fois, l'ESHF continue de promouvoir des valeurs fortes avec son Ecole de Foot labellisée et la présence d'équipes complètes des U7 aux U15 ainsi que les U19, sans oublier nos équipes loisirs, critères, féminines et bien sur les équipes fanion et réserve masculines.



U7 moins de 7 ans



2 féminines de l'ASSE en visite à l'ESHF

L'objectif principal du club est de proposer un sport où chacun peut se faire plaisir tout en formant un groupe, peut retrouver ses amis ou s'en faire de nouveaux, mais aussi pour certains essayer de progresser, de remporter des matchs et d'obtenir de bons résultats.

Peu importe leurs objectifs, toutes les personnes trouveront leur bonheur au sein du club.

Malgré un Conseil d'Administration fort d'une vingtaine de personnes présentes dans toutes les communes de l'Entente, l'ESHF est toujours en recherche de bénévoles prêts à donner de leur temps pour le bien-être du club et le respect de ses valeurs afin d'être au plus près des licenciés mais aussi des municipalités partenaires.

De par ses nombreuses animations comme le Loto, la soirée du Club, le Tournoi de Sixte et l'organisation de nombreux plateaux jeunes, l'ESHF montre sa volonté de s'ouvrir au plus grand nombre et prend place dans le paysage Haut-Forézien.

Tout ce travail est possible grâce au soutien précieux qu'apportent au club les municipalités, que ce soit par leurs aides financières mais aussi matérielles avec la réfection des stades et de leurs locaux.

Sportifs ou bénévoles, l'ESHF invite les Haut-Foréziens à participer à son aventure, sa vie de tous les jours en venant nous aider à faire fonctionner cette vitrine sportive locale qu'est le club, lieu d'expression de notre savoir-faire et savoir-être sportif.

Retrouvez-nous sur notre nouveau site Internet eshf.footeo.com ou sur Facebook en tapant « Entente Sportive Haut Forez »

Pour tout renseignement ou inscription, contacter Patrice DEVIDAL au 06-13-03-76-13

COMPETENCE

LE RESEAU DES SPECIALISTES

IMAGE SON MULTIMEDIA MENAGER

J.C. MEYNARD SARL

12, place du Grand Faubourg

42380 SAINT-BONNET-LE-CHATEAU

Tél. : 04 77 50 17 45



R. MONIER

Boulangerie - Pâtisserie

Le Bourg - Margerie Chantagret

Tél. 04 77 76 31 20

Du mardi au samedi de 6h à 19 h30 le dimanche de 6h30 à 15 h

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs-pompiers volontaires :

- Arrivées : BARBE Corentin, REY Maxime et LAFARGE Julien (ancien JSP)

- Mutation : ROUX Geoffrey et DELORME Kévin

- Nominations :

MOUNIER Franck adjudant

JAYOL Bruno sergent- chef

MOSNIER Patrick sergent

MONDON Gaël sergent

BARRIERE Thomas remise de casque pour son entrée au sein du corps

- Médaillé:

CHANUT Alain OR pour 30 ans de service

Les interventions sur la commune de Marge-rie-Chantagret du 01/10/13 au 15/11/14 :

- 22 Secours à personnes
- 5 Destructures d'hyménoptères
- 3 feux de cheminée ou d'habitation
- 2 accidents de la circulation

Les manifestations :

- Passage des calendriers novembre et décembre 2013

Comme toutes les années les binômes ou trinômes ont parcouru le secteur afin de vendre le traditionnel calendrier des pompiers. Nous en profitons pour remercier la population toujours prête à nous accueillir.

- Arbre de Noël des enfants du 21 décembre 2013



Après être allés voir le spectacle de Val Grangent à Andrezieux Bouthéon, nous avons partagé au sein de la caserne un goûter avant la venue du père Noël pour le plus grand bonheur des plus petits et des plus grands. La soirée s'est terminée par le partage d'un repas.

- Sainte barbe le 18 janvier 2014

Organisée à la salle des fêtes de Saint Jean Soleymieux, environ 80 repas ont été servis. Un spectacle a été présenté par les membres de l'amicale, créant la surprise au sein de l'assemblée.

- Sortie bowling au mois d'avril 2014 :

Un petit groupe d'une vingtaine de personnes s'est rendu au bowling de Montbrison pour passer un bon moment de détente, avant de partager tous ensemble un repas.

- Bal et moules frites du 13 juillet 2014 :

Pour la 5ème année consécutive la caserne a changé de visage pour une soirée qui a fait une nouvelle fois carton plein. Accompagnés des conjoints les sapeurs-pompiers ont pu œuvrer pour le bon déroulement de cette manifestation.

- Week-end en Ardèche 13 et 14 septembre 2014 :

Par un beau matin de septembre une vingtaine de personnes (sapeurs-pompiers et familles) ont rallié l'Ardèche pour passer une nuit en camping, et faire la descente de la rivière en canoë pendant que d'autres faisaient du tourisme. Rires, bonne humeur et surtout beau temps étaient au rendez-vous.

Pour celles et ceux qui seraient intéressés pour tenter l'aventure et rejoindre le corps des sapeurs-pompiers de Saint Jean Soleymieux. N'hésitez pas à prendre contact au 06.33.74.67.69

MACONNERIE

THEOLEYRE Lilian

Gareton

42560 MARGERIE CHANTAGRET

TEL & FAX 04 77 76 30 12

Port 06 81 97 70 46

theoleyre.lilian@wanadoo.fr



Sécurité et Incendie

Les Incendies Domestiques :

- Ils représentent environ 2% des accidents de la vie courante. Un feu se déclare toutes les deux minutes,
- Ils causent plus de 400 décès en France par année,
- 70% des incendies ont lieu la journée cependant 70% des incendies mortels ont lieu la nuit,
- Les flammes sont moins dangereuses que la fumée, 75% des décès proviennent de l'intoxication due au monoxyde de carbone émanant de la fumée.

Protégez votre domicile

- Une maison où tous les systèmes ont été vérifiés et fonctionnent correctement, c'est la meilleure façon d'avoir l'esprit en paix.

Des comportements sécuritaires

- Veillez à ce que votre système de chauffage soit bien entretenu. Faites-le inspecter régulièrement par un spécialiste.
- Veillez à ce que votre système électrique soit aux normes et bien entretenu.
- Veillez à ce que vos allumettes, briquets, et bougies allumées soient hors de portée des enfants.
- Ne laissez jamais une bougie allumée sans surveillance.
- La meilleure façon d'éteindre un feu dans une casserole c'est de remettre le couvercle, par conséquent, ayez toujours les couvercles de vos casseroles à portée de mains.

En cas d'incendie :

- Assurez-vous que toutes les personnes habitant chez vous sachent quoi faire.
- Rappelez-vous qu'il est important de sortir le plus rapidement possible et qu'il ne faut **JAMAIS** retourner dans une maison en feu.
- Assurez-vous d'être en lieu sûr avant d'appeler les pompiers.

Les détecteurs de fumée seront obligatoires au 08 mars 2015 **«ATTENTION PENSEZ A FAIRE UNE DECLARATION A VOTRE ASSURANCE»**.

- Installez un détecteur de fumée en bon état de marche à chacun des étages de votre domicile ainsi que dans les combles,
- Quel que soit le détecteur de fumée choisi, n'oubliez pas de le vérifier régulièrement. Il est recommandé de le faire au moins une fois par mois, Nettoyez le de temps en temps en passant doucement la brosse à épousseter de l'aspirateur dans les éventails du détecteur.
- Si l'alerte de piles faibles retentit, remplacez les immédiatement.
- Un détecteur de fumée de plus de 10 ans n'est peut-être plus en état de marche, il devra être remplacé par un nouveau.

Sécurité routière dans notre commune

Nous constatons chaque jour de nombreuses incivilités routières dans notre village :

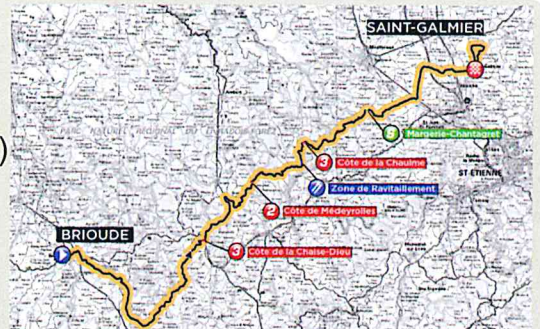
- Les  ainsi que les priorités ne sont pas toujours respectés,
- Les automobilistes roulent souvent bien au dessus de  Km/h,
- Lorsque les piétons attendent devant un passage protégé pour traverser, les conducteurs ne s'arrêtent pas toujours,
- Le stationnement des voitures sur les trottoirs empêchent les usagers (personnes à mobilité réduite ainsi que les poussettes) de circuler, les obligeant à passer sur la chaussée,
- Les automobilistes qui se garent sur les places réservées aux bus et devant les accès aux maisons seront sanctionnés par la Gendarmerie.

Chaque acte a ses conséquences

La sécurité de chacun commence par une conduite responsable.

Événement sportif

Le TOUR DE L'AVENIR de passage à Margerie
 ETAPE DU LUNDI 25 Août 2014 : St Flour (43) - St Galmier (42)
 Passage à Margerie vers les 15h30.



**Nous remercions les nombreux bénévoles « signaleurs »
 qui ont permis d'assurer la sécurité requise pour
 cette manifestation sportive.**



ROUTE DE SAINT ANTHÈME
 42560 MARGERIE CHANTAGRET

Tél : 04 77 76 38 27
 Fax : 04 77 24 33 72
 bet.rbs@betrbs.fr
 www.betrbs.fr



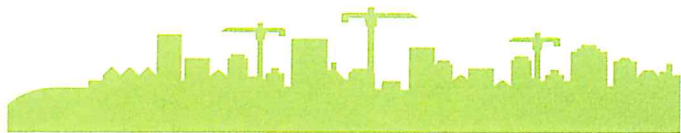
**ARROSAGE AUTOMATIQUE – POMPE – FILTRATION
 RÉSERVE D'EAU – MICRO STATION D'ÉPURATION**



182 Rte de Bonson
 42170 ST JUST ST RAMBERT

Tél. 04 77 52 30 66

www.chomat-arrosage.fr



BUREAU D'ÉTUDES STRUCTURES BÉTON/MÉTAL

Prévention Santé

**La municipalité a décidé de s'équiper d'un défibrillateur automatique externe (DAE)
Il est installé à l'entrée de la mairie.**



Le coffret du DAE est muni d'une alarme sonore lorsqu'il est ouvert. A l'intérieur vous trouverez un kit avec ciseaux pour découper les vêtements si besoin, compresses pour sécher la peau de la victime, rasoir pour raser le thorax des victimes très poilues.

Définition d'un DAE ou DA = défibrillateur entièrement automatique (c'est l'appareil qui déclenchera automatiquement la délivrance du choc conseillé).

En France, une personne décède toutes les 7 minutes d'un arrêt cardiaque (C'est 10 fois le nombre de morts sur la route), environ 70 000 à 100 000 morts / an par ACR (Arrêt cardio-respiratoire) = près de 270 personnes décèdent par jour et pourraient être sauvées par des gestes simples.

Quand utiliser un défibrillateur ?

En présence d'une victime qui

Ne répond pas



Ne respire pas



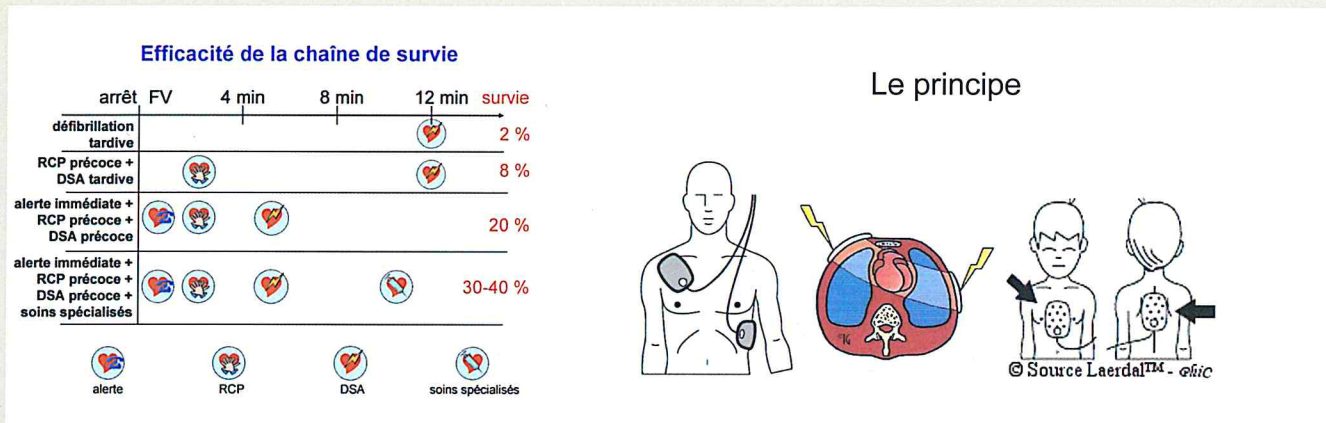
Seules 3 % des victimes survivent. C'est bien trop peu car un arrêt cardiaque n'est pas irréversible : le coeur peut repartir si un massage cardiaque est effectué dans les toutes premières minutes, suivi d'un choc électrique si nécessaire. Dans la rue ou à domicile, tout se joue avant l'arrivée des secours, dans les 10 premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque. La vie de la victime dépend donc des témoins éventuels de l'accident et de leur capacité à intervenir.

Une personne est en arrêt cardio-respiratoire lorsqu'elle est inanimée, qu'elle ne répond pas aux stimulations, et qu'elle ne respire plus :

3 gestes qui peuvent sauver une vie.

- * Appeler les secours en composant le 15, le 18 ou le 112
- * Installer la victime sur un plan dur, éviter les sols métalliques, les bouches d'égout
- * Débuter une réanimation cardio-pulmonaire le plus rapidement possible jusqu'à l'installation du DAE
- * Libérations des voies aériennes supérieures
- * Bouche à bouche (2 insufflations)
- * Massage cardiaque (30 compressions)

On estime que chaque minute écoulée diminue les chances de survie de 10 %. Le cerveau non irrigué peut être endommagé au-delà de 4 minutes



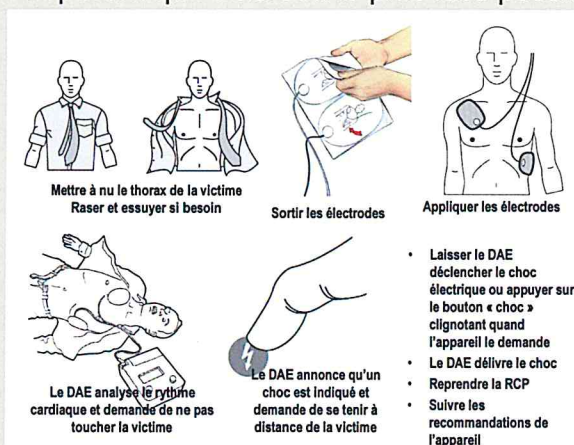
Re-synchroniser les contractions anarchiques des fibres cardiaques par passage d'une décharge électrique

COMMENT L'UTILISER

Un DAE est très simple à utiliser, car comme son nom l'indique, tout est automatisé. Cet appareil est prévu pour être utilisé par un public non formé. Même si vous ne connaissez rien aux techniques de réanimation et à la défibrillation, vous êtes capable d'utiliser un DAE, l'appareil vous explique vocalement ce qu'il faut faire, étape par étape. Il suffit d'ouvrir l'appareil d'appuyer sur le bouton « ON » et d'écouter les instructions.

Une fois les électrodes en place, il analyse le rythme cardiaque de la victime et évalue si un choc doit être administré. Ce n'est pas vous qui décidez, c'est l'appareil. Si un choc a été envoyé, l'appareil peut vous demander de continuer les massages cardiaques et le bouche à bouche. Laissez les électrodes en place jusqu'à l'arrivée des secours, même si la victime a repris connaissance.

En cas d'utilisation du DAE, le remettre en place et prévenir la mairie afin que le réassortiment en électrodes et petit matériel soit effectué en espérant que cela soit le plus rare possible.

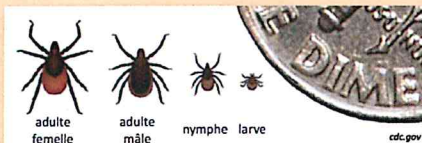


Cas particulier avec le DAE

- La victime présente un timbre autocollant médicamenteux sur la zone de pose des électrodes : le décoller
- Le sauveteur constate une cicatrice et perçoit un boîtier sous la peau à l'endroit où il doit poser l'électrode sous la clavicule droite : aller 1 cm en dessous
- La victime est allongée sur une surface métallique : déplacer la victime ou l'isoler avec une couverture
- La victime est allongée sur un sol mouillé, bord de piscine, pluie : la mettre dans un endroit sec et la sécher
- Au cours de l'analyse ou du choc le DAE détecte un mouvement : vérifier les signes de vie
- Après avoir collé et connecté les électrodes au DAE, l'appareil demande toujours de les connecter : changer les électrodes.

LES TIQUES

La tique est un **acarien** dont la morsure peut entraîner des maladies, notamment la **Borréliose de Lyme**. Le cycle de vie des tiques comprend trois phases (Larve - Nymphes - Adulte) qui nécessitent, pour le passage de l'une à l'autre, un **repas sanguin**.



Où vit la tique ?

La tique vit dans les **bois et buissons humides** (ainsi que dans les prairies, jardins et parcs) et elle attend sur les **hautes herbes, les fougères ou les arbustes** qu'un hôte passe. Dès qu'un être vivant passe à proximité, elle se laisse tomber pour ensuite s'accrocher.

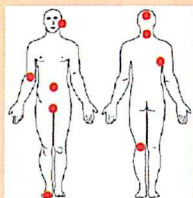
Même si elles peuvent être retrouvées tout au long de l'année, le risque d'infection est beaucoup plus important au **printemps et au début de l'automne**.

Comment pique-t-elle ?

La piqûre de la tique est **indolore**. En fonction de son stade de développement, elle reste accrochée plus ou moins longtemps et à différents endroits du corps. Une fois son repas sanguin terminé, elle se décroche.

Où pique la tique ?

Attention, la tique peut piquer **n'importe où**, mais elle préfère les **endroits chauds et humides**.



LES SYMPTÔMES

La Borréliose de Lyme, la maladie à tiques la plus répandue, provoque des symptômes que l'on distingue généralement en **3 phases**.

Phase Précoce

Elle peut se manifester **quelques jours à quelques semaines** après la piqûre.

L'**érythème migrant** est présent dans environ **la moitié des cas**. Sa forme et sa taille varient : **auréole, plaque**. Il grossit puis disparaît en quelques jours, même sans traitement. L'érythème migrant est la **manifestation la plus évocatrice** de la maladie de Lyme, mais son apparition n'est pas systématique. Un autre symptôme peut être le **syndrome grippal** qui se manifeste généralement par une fièvre modérée, des courbatures ou de la fatigue.



CDC/James Gathany

Phase disséminée

Si aucun traitement antibiotique n'est entrepris pendant la phase précoce, **de nouveaux symptômes apparaissent**. Ceux-ci sont très divers et se combinent ou se succèdent.

Consultez votre médecin si, dans les jours, les semaines ou les mois qui suivent une morsure de tique, vous avez un ou plusieurs des symptômes suivants : symptômes grippaux, grosse fièvre, forts maux de tête, de gorge, fatigue intense, douleurs articulaires ou musculaires, arthrite, troubles digestifs (nausées, vomissements, diarrhées), paralysie faciale...

Phase disséminée chronique

Si les phases sont passées inaperçues ou ne sont pas traitées, **des atteintes chroniques** plus rares peuvent apparaître des années plus tard et s'avérer handicapantes.

PRÉVENIR ET GUÉRIR

Comment prévenir la maladie de Lyme ?

Cela passe par **des gestes simples** à réaliser à chaque sortie dans la nature et par le traitement des animaux domestiques à qui on interdit l'accès aux lits où ils peuvent ramener des tiques.

Se protéger

Il est primordial d'avoir **une tenue couvrante** lors des sorties (vêtements clairs, pantalon long et manches longues, chaussures fermées, casquette). Si possible, rentrez le pantalon dans les chaussettes. Il est également possible d'utiliser un **répulsif** sur la peau et/ou sur les vêtements.

Avoir les bons réflexes

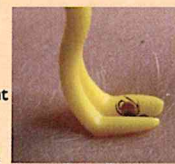
Pendant la balade, restez le plus possible sur les chemins et **évités les broussailles**. Après chaque sortie, **vérifiez attentivement** qu'aucune tique ne se soit fixée. Attention : les plus petites peuvent vous échapper.

Retirer les tiques

N'utilisez surtout **pas de produits** (huile, éther, alcool, flamme...) et évitez de comprimer le corps de la tique, cela risquerait de lui faire régurgiter des bactéries. Pour bien retirer la tique, utilisez

un **crochet à tiques** (disponible en pharmacie ou chez le vétérinaire) ou une pince à épiler en tirant lentement et progressivement la tique au plus près de la peau.

Puis **désinfectez la plaie**.



Par Otom (Travail personnel)

Peut-on soigner la maladie de Lyme ?

Des traitements antibiotiques existent. La maladie est bien soignée par des antibiotiques lorsqu'elle est rapidement prise en charge.

Consultez rapidement votre médecin puisque la solution la plus efficace reste la prévention.



Pour en savoir plus : www.francelyme.fr

Association France Lyme

BP 10049/Arcueil - 94114 La Poste Arcueil PDC
contact@francelyme.fr

information donnée par Josiane Faure

Pour ôter une tique : une info intéressante !

Une méthode efficace, pour humains et animaux, qui n'est pas chimique, relativement simple pour extraire ces petites bêtes car même avec la pince adéquate il se peut que la tête reste incrustée.

Un pédiatre a découvert un moyen sûr et facile, qui pourrait nous éviter quelques problèmes majeurs notamment dans les endroits où il est parfois difficile de placer les pincettes, entre les orteils, ou sur une tête pleine de cheveux noirs etc...

« Appliquer une noisette de savon liquide sur une boule de coton hydrophile (ouate). Couvrir la tique avec cette boule de coton et tamponner pendant 15 à 20 secondes. La tique va spontanément se détacher et se coller au coton quand vous l'emporterez. »

Cette technique a fonctionné chaque fois qu'elle a été utilisée.

Diffusez cette info aux randonneurs particulièrement exposés à ce risque potentiel (maladie de Lyme).

Avertissez les familles avec enfants, les chasseurs avec ou sans chien, ou toute personne qui fait un pas à l'extérieur en été !

Anciens Combattants de Margerie

Cette association regroupe les anciens combattants de la guerre d'Algérie-Maroc-Tunisie. Elle participe aux différentes commémorations au cours de l'année par une cérémonie avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts, en présence de Monsieur le Maire et des membres du Conseil Municipal.

8 Mai : Armistice de la guerre de 1939-1945

11 Novembre : Armistice de la guerre de 1914-1918

19 Mars : Fin de la guerre d'Algérie.

(Cette cérémonie se déroule dans un village du canton)

Je tiens à remercier Madame Mollon, institutrice, Elke BEAUNE et son saxo, les enfants (accompagnés de leurs parents) pour leurs chants et poèmes d'une belle éloquence, et plus particulièrement « la Marseillaise ».

Cette cérémonie a été très appréciée par la population présente.

Le président, Jean Rendla.



Le centenaire de la Grande Guerre

A l'occasion de ce centenaire, une dizaine de personnes de Soleymieux et de St Jean (qui espèrent être vite rejointes par des personnes de Margerie !) se sont lancées à la recherche des traces de la guerre dans nos 3 villages.

Traces militaires évidemment : qui sont les soldats dont les noms figurent sur les monuments, leur famille d'origine et leurs parentés aujourd'hui, leur parcours de soldat, leur sépulture,...

Mais aussi traces de la période de guerre dans la vie quotidienne : la population et ses évolutions à travers les recensements et l'état civil, les commerces et artisans, les décisions du conseil municipal, la création du monument aux morts,...

Les éléments recueillis, même incomplets, ont permis de présenter une exposition lors des Journées du Patrimoine. Les nombreux visiteurs ont pu retrouver le parcours individuel de chacun des morts de la guerre de 14 de Soleymieux, St Jean et Margerie, et des éléments de la vie quotidienne des villages, comme à travers le document joint de 1913.

Les panneaux relatifs à chaque commune sont à disposition pour être utilisés en tous lieux, écoles, bibliothèques, commémorations, ou comme lors du concert de « Coin de Rue » à la salle des fêtes de Margerie, en octobre.

Mais les recherches restent à poursuivre, notamment :

- sur tous les soldats qui ont participé à la guerre et qui sont revenus, parfois blessés ou mutilés ou gazés, mais toujours marqués psychologiquement ; en particulier, il serait intéressant de connaître leur nom et leur classe, et de retrouver de vieux objets, photos ou courrier ;

- sur la vie quotidienne de l'époque ; sans eau courante, sans électricité ni automobile, et pourtant si proche dans le temps ! L'extrait de l'Annuaire de la Loire de 1913 en évoque indirectement quelques aspects au travers des métiers et services.

Et le temps ne nous est pas trop compté, le centenaire ne dure t-il pas jusqu'en 2018 ?

JEAN MICHEL TRANSPORTS



camion remorque plateau,
benne ampliroll

Les Sagnes
42560 Margerie Chantagret

Portable : 06 08 42 93 27
jean-michel.transports@orange.fr



VALADIER

SARL

matériel agricole

*Réparation - Vente
Toutes marques*

42380 LURIECQ

04 77 50 11 17

PROXIMECA



Centre Technique Automobiles Toutes Marques

**GARAGE - CARROSSERIE
BARTHÉLEMY Alain**

Tél. 04 77 76 36 14

Les Sagnes - 42560 Margerie Chantagret • Fax 04 77 76 31 56
E-mail : alain.barthelemy11@wanadoo.fr

... dans un cadre associatif

Pour mener à bien ses recherches – en relation avec les Archives Départementales, et Village du Forez - l'association inter communale « Au fil de la Mare » vient d'être créée. La Mare constitue, à travers son bassin, un trait d'union de nos villages, l'autre étant l'ancienne paroisse de Soleymieux avant la révolution et l'existence des communes.

En plus des thèmes déjà indiqués, la Grande Guerre et la vie quotidienne, d'autres sont envisagés comme : les métiers et savoir faire, les sites et les chemins, les maisons et bâtiments, le « petit » patrimoine (pigeonniers, loges de vignes,...), la généalogie, la vallée de la Mare patrimoine vivant d'aujourd'hui,...

Autour de ces thèmes, les activités possibles sont nombreuses : recherches diverses, mais aussi : rencontres avec des anciens et recueil de témoignages, animations à thème, publications notamment sur les aspects locaux de la guerre,...

Une réunion de présentation du projet de l'association se tiendra début 2015, afin d'intéresser des participants, et au moins de recruter des adhérents en soutien.

D'ici-là, si une participation même minime vous intéresse, ou surtout si vous disposez d'informations sur d'anciens « poilus » de Margerie (nom et classe si possible), ou d'objets ou courriers les concernant :

Contactez :

- à Margerie : Cathy DUMAS :

04.77.76.32.38 – cathy.bernard4@wanadoo.fr

- à Soleymieux : André DAVID :

04.77.76.70.98 – acdavid@live.fr

- à St Jean : Franck LYONNE :

04.77.76.71.65 – f.lyonne@wanadoo.fr

propose votre maison ou extension en ossature bois !!!!

Contactez nous : 04 77 76 33 06
Le bourg - 42560 MARGERIE CHANTAGRET - contact@leboisgonon.com

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRAITEUR**

Maison SAULNIER LUDOVIC

MAISON FONDEE EN 1905
4^{ème} GENERATION A VOTRE SERVICE

15, rue Léon Portier

42610 ST-ROMAIN-LE-PUY
Tél. 04.77.76.63.12

Location pour particuliers et professionnels de tous types de matériel de transport, travaux publics et nacelles

Vente Fuel – Gasoil

LURIECQ
t 04 77 50 05 93

Etablissement LOIRE / AUVERGNE
rue François Coli – B.P. 96
42162 ANDREZIEUX-BOUTHEON Cedex

Tél. 04.77.55.55.00
Fax. 04.77.55.72.49

TRAVAUX DE VOIRIE – V. R. D.

Nous remercions vivement l'un de nos adjoints
qui n'a pas hésité à couper l'un de ses sapins
pour en faire bénéficier tous les riverains
Mais ce géant de plus de 10 mètres, a dû trouver une place et
cette année le choix a été fait de lui donner vie
proche du jeu de boules et de la boulangerie.

Nos anciens élus sont toujours présents !!

Pour donner de leur temps
En cette période de l'Avent
C'est Daniel tout souriant,
Qui est allé de l'avant
A l'assaut du géant pour
L'arrimer solidement
Face au vent.

.....Vive le vent, vive le vent
Vive le vent d'hiver
Qui s'en va sifflant, soufflant
Dans les grands sapins verts...
Oh ! Vive le temps, vive le temps
Vive le temps d'hiver
Boule de neige et jour de l'an
Et bonne année grand-mère...
.Oh ! Vive le temps, vive le temps
Vive le temps d'hiver
Boule de neige et jour de l'an
Et bonne année grand-mère...

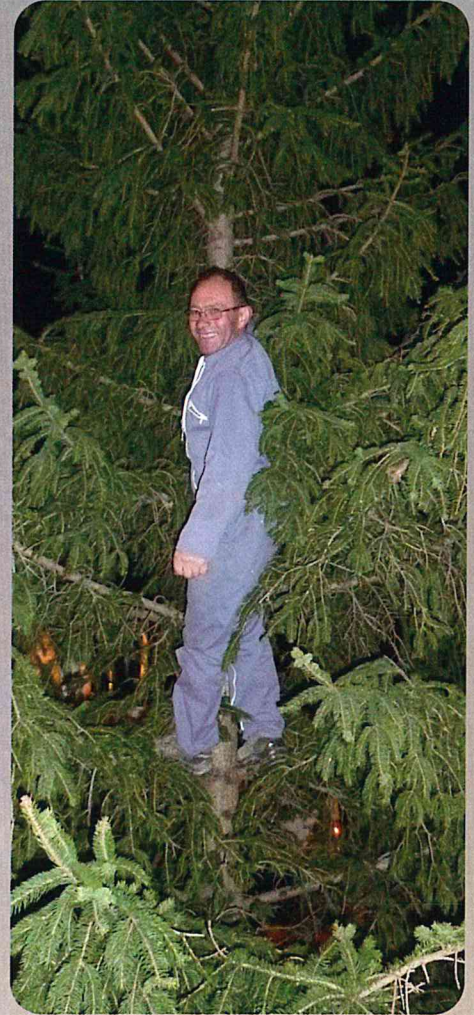
...
Et le vieux monsieur
Descend vers le village,
C'est l'heure où tout est sage
Et l'ombre danse au coin du feu
Mais dans chaque maison
Il flotte un air de fête
Partout la table est prête
Et l'on entend la même chanson.....

Eliane VRAY-SURIEUX
BRODELIA

Une Envie de Broderie ?
COUTURE-RETOUCHES-MENAGE

2 place de la mairie
42560 MARGERIE-CHANTAGRÈT

04.77.76.36.65
N°SIRET 448 087 445 00012
eliane.vray-surieux@orange.fr



Ho ho ho, qu'il est beau !!!

Avec l'aide d'Albert au tracto
De Coco et de Nico
Et Cathy à la photo...

vin&pic
Mondon
Demeure
Rolle
paysans
vignerons

Centre Bourg
20, rue de Bellevue
42560 Boisset St Priest
Tél. 04 77 24 98 89
www.cave-mondon-demeure.com
mail : vin_et_pic@orange.fr
f vin & pic

S.A.R.L. MARCHAND

Plomberie - Zinguerie
Chauffage - Sanitaire
Electricité - Energies
Renouvelables



Tél. : 04 77 58 05 10

Fax : 04 77 58 46 51

B.P. 20 rue des Roseaux - 42600 SAVIGNEUX

e-mail : sylvain.marchand5@wanadoo.fr - site internet : www.marchand-sarl.fr

Menez à bien vos projets et réalisez vos rêves !

PASCAL CUISSON

Votre courtier en prêts immobiliers

06 47 37 86 95

Rachat de prêt - Investissement locatif - Création de SCI



ETUDE GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT



pascalcuissou.fr



contact@pascalcuissou.fr

Eurl LACSAP - Le Bourg 42560 MARGERIE CHANTAGRET - Eurl au Capital de 1 500 € - RCS de Saint Etienne - Siret 51857378700018 - APE 6419 Z - Orlas N° 13002546. Service Réclamation par mail à contact@pascalcuissou.fr ou par courrier à l'adresse LACSAP - Le Bourg - 42560 Margerie Chantagret. Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel - 61 rue Talibout - 75436 PARIS Cedex 9 - www.acp.banque-france.fr.

Un crédit Vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent

Domaine de la Pierre Noire



Côtes du Forez

Vin d'Appellation d'Origine Contrôlée
Mis en bouteille à la propriété
Expédition de bouteilles

Maxime GACHET

Vigneron récoltant

Tél. 06 33 41 18 86

ou 04 77 76 08 54

domainedelapierre noire@wanadoo.fr

Route de Margerie 42610 ST-GEORGES-HAUTE-VILLE

Siret N° 48447196600024

Brigitte MOULLAUD

BRI'TIFS

Coiffeuse à domicile



HOMMES, FEMMES, ENFANTS



Le bourg
42 560 MARGERIE-CHANTAGRET
TEL : 04 77 76 34 18

Portable : 06 32 42 83 99

E-mail : antoine.mouillaud@orange.fr

CENTRE PASTORAL, Le Bourg, 42560 SOLEYMIEUX –

Adresse mail de la paroisse :

paroisse.saintetherese@diocese-saintetienne.fr

**Accueil : Cure Notre Dame Montbrison : 04.77.96.12.90
du lundi au samedi 9h-12h et vendredi après midi 15h-18h.**

9h-12h seulement pendant les vacances scolaires

Sites Internet :

www.diocese-saintetienne.fr, rubrique « infos pratiques », puis « trouver ma paroisse ».

Prêtre Administrateur :

Père François REYNARD, vicaire général (adjoint de l'évêque)

Si vous voulez rencontrer un prêtre : Prendre contact avec un des prêtres en retraite apportant leur aide à la paroisse :

Père Elie ROYET ou appeler la cure à Montbrison.

CATÉCHÈSE, ÉVEIL A LA FOI

Il n'est jamais trop tard pour s'inscrire. Un enfant non baptisé peut suivre les rencontres des enfants de son âge.

- Eveil à la foi : Agnès ROCHE (Bard) : 04.77.58.43.94 – roche.agnes42@orange.fr

- Catéchèse : Isabelle TOMBAZZI (St Jean) : 04.77.76.59.17 – amille.tombazzi@orange.fr

- Années colléges :

Léonard de Vinci à St Romain : Annick BRUNEL : 04.77.76.05.29 – annickbrunel@yahoo.fr

Mario Meunier à Montbrison : Béatrice GEROSSIER : 06.73.79.47.20 – b-gerossier.6@wanadoo.fr

Victor de Laprade à Montbrison : 04 77 58 24 11 Florence ANGLEYS – flangleys@yahoo.fr

BAPTÊMES : il est possible à tout âge (demande entre 3 et 6 mois à l'avance)

Cure Notre Dame à Montbrison : 04 77 96 12 90

MARIAGE : (demande 12 mois à l'avance)

Catherine et Francyck GAUTHIER (Chazelles sur Lavieu) : 04.77.76.55.15 – catherine.gauthier@laposte.net

ou Véronique et Pierre BOUVET (Essertines) : 04.77.58.03.87 – pierre.bouvet42@orange.fr

FUNÉRAILLES

Jeannine PUGNET (St Thomas la Garde) : 04.77.58.69.08 – fanfan.nouka@orange.fr

VISITE des PERSONNES MALADES, AGÉES, HANDICAPÉES :

Simone CAREIL (Soleymieux) : 04.77.76.36.04 – careiljc@wanadoo.fr

MOUVEMENTS d'ACTION CATHOLIQUE (ACE -Action Catholique des Enfants, MCR - Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne, CMR -Chrétiens en Monde Rural), MOUVEMENT CHRETIEN DES RETRAITES (MCR)

Simone CAREIL (Soleymieux) : 04.77.76.36.04 – careiljc@wanadoo.fr

SOLIDARITÉ : pour signaler toute détresse (personne ou famille en difficulté)

Jean RIZAND (St Bonnet le Courreau) : 04.77.76.82.27 – jean.rizand@orange.fr

REGISTRES

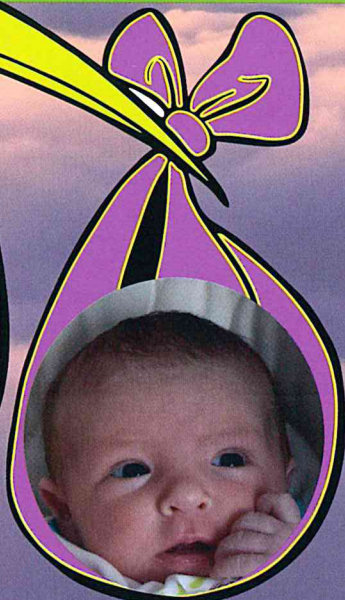
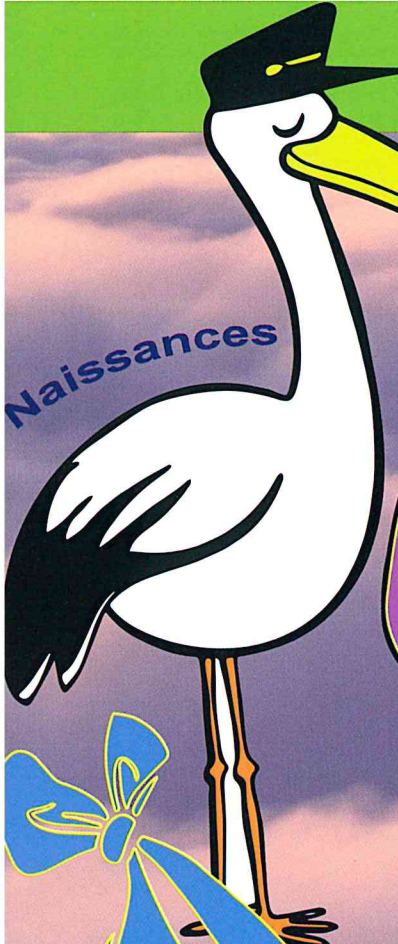
Nicole BOUCHET (St Thomas la Garde) : 04.77.96.14.00 – bouchetgil@orange.fr

COMMUNICATION : si vous désirez recevoir les informations paroissiales par mail (bulletins ...)

Chantal PROTIERE (Lézigneux) 04 77 58 45 43

ou envoyez un mail à : paroisse.saintetherese@diocese-saintetienne.fr

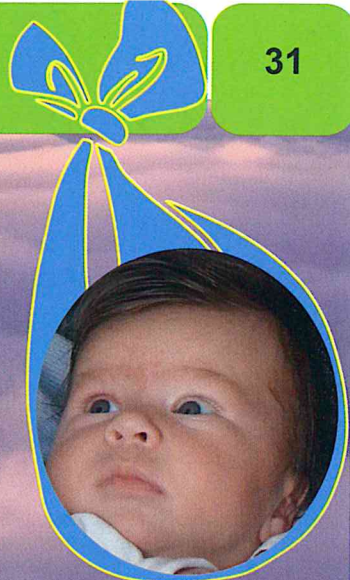
Naissances



Lola Peillon
16.10.2014



William Nicoli
10.09.2014



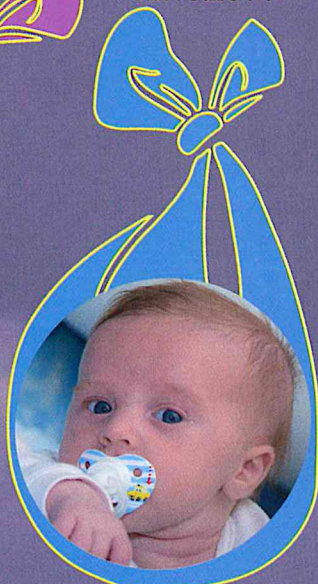
Valentin Fernandes
02.10.2014



Lenny Imbrogio
18.01.2014



Fanette Juste
05.03.2014



Mathys GUENIVET
23.03.2014

Laëtitia Juillard 14.01.2014
Nathan Jensen 21.07.2014

MARIAGES



Brignon Fabienne
& Barjon Yoan
02.08.2014



Paulin Julie &
Debard Nicolas
30.08.2014



Transcription de décès

Brousson Henri Jean Antoine, 27.04.2014

**BONNE ANNEE
À TOUS**

2015



Les élèves de Margerie



Les petits, moyens, grands



Les grands et les CP



Les CE1 CE2



Les CM1 CM2

 **Intermarché**
Les Mousquetaires

ZAC des Granges - MONTBRISON

leDRIVE
Intermarché
www.ledriveintermarche.com